



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

2022/...
TRANSMIS LE 13/07/2022
REÇU LE 13/07/2022
AFFICHÉ LE 15/07/2022
NOTIFIÉ LE 15/07/2022
PUBLIÉ LE 15/07/2022
EXÉCUTOIRE LE 15/07/2022

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N°12

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - ACCORD-CADRE N°21AT108 – FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI

Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON

Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO

Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE

Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU

Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

Question n°12 du CM du 05/07/2022 - P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°12

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – ACCORD-CADRE N°21AT108 – FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-12 et L 2121-13,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2194-1, R.2194-2 et suivants,

VU la délibération n°33 du 24 mars 2022 autorisant M. Le Maire à signer l'accord-cadre n°21AT108 pour la fourniture de produits d'entretien avec la société ADELYA TERRE D'HYGIENE,

VU la notification de l'accord-cadre n°21AT108 le 23 mai 2022,

CONSIDÉRANT que compte tenu du contexte économique mondial de tensions sur le prix des matières premières et des énergies, les produits d'hygiène sont directement impactés par les hausses successives répercutées par les fournisseurs,

CONSIDÉRANT que le titulaire de l'accord-cadre n°21AT108 pour la fourniture de produits d'entretien, ADELYA TERRE D'HYGIENE, est contraint de répercuter les hausses tarifaires de ses fournisseurs sur les produits acquis par la Ville,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il y a lieu d'établir un avenant n°1 à l'accord-cadre n°21AT108, dont le titulaire est l'entreprise ADELYA TERRE D'HYGIENE – Groupe 5S sise 12 rue de la Pâture – 95870 BEZONS,

APRES l'avis de la Commission d'appel d'offres du 27 juin 2022 et de la Commission Finances/Administration Générale/Santé et Intercommunalité du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal :



Question n°12 du CM du 05/07/2022 – P 2/2

Article 1 : APPROUVE les conclusions de l'avenant n°1 à l'accord-cadre 21AT108 pour la fourniture de produits d'entretien actant la modification des prix unitaires du Bordereau des prix unitaires en raison du contexte inflationniste.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise ADELYA TERRE D'HYGIENE – Groupe 5S sise 12 rue de la Pâture – 95870 BEZONS - y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

Article 3 : DIT que les dépenses relatives à ce marché sont imputées au budget communal.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
 Maire de Franconville,
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire

L.M.



Yves-Dominique Azaïs
 le 15 juillet 2022

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Acte à classer

DEL05072022Q12

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-13T13-30-28.00 (MI238771308)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022Q12-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - ACCORD-CADRE N.21AT108 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N.1.

Date de décision : 05/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.7. ACCORDS-CADRES
1.1.7.2. fournituresActe : 12 - CP - Avenant 1 21AT108 2.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/07/22 à 13:30

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 13/07/22 à 13:30

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 13/07/22 à 13:36